



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

la lettre d'info

N°1

MARS
2021

UNE NOUVELLE COMMUNICATION !

Le nouveau conseil communautaire de la CCLA, présidé par André BOIS, propose de nouveaux supports de communication aux habitants du territoire. En complément du nouveau site Internet et de la page Facebook de la CCLA, quatre lettres d'informations thématiques paraîtront tous les ans dans vos boîtes aux lettres. Ce premier numéro est consacré à l'action sociale.



social

L'ÉDITO PAR SANDRA FRANCONY, VICE-PRÉSIDENTE AU SOCIAL :

Cette lettre d'information a pour ambition de présenter un panorama des services à la population présents sur le territoire en les répertoriant par catégorie de public. Nous espérons ainsi vous faire (re)découvrir l'offre de services, mise en œuvre par la CCLA et l'ensemble de ses partenaires, dans le domaine social, et surtout vous donner les informations pratiques et utiles dans votre quotidien.

Afin de répondre davantage aux attentes et besoins du territoire, les dernières pages de cette lettre d'information contiennent un questionnaire à compléter et retourner en Mairie ou à l'AEL.

www.ccla.fr



Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette
572 Route d'Aiguebelette - 73470 NANCES
04 79 28 78 64 - ccla@ccla.fr
www.ccla.fr

ENFANCE JEUNESSE

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL AGIR ENSEMBLE LOCALEMENT

Le centre socioculturel AEL met en œuvre la politique «Enfance-Jeunesse» du territoire en organisant l'accueil de loisirs des enfants âgés de 3 à 11 ans. Pour les collégiens, le centre socioculturel développe un programme pour les vacances, anime des temps de rencontre dans le foyer du collège et a mis en place les « samedis jeunesse ».

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, la CCLA finance une permanence de la Mission Locale Jeunes tous les mardis de 14h à 17h dans les locaux du centre socioculturel. Les jeunes peuvent ainsi rencontrer un conseiller qui peut les aider dans leur insertion socio professionnelle. L'AEL gère également un service baby-sitting pour les jeunes qui souhaitent exercer ce type d'activité.



LA CCLA AU SERVICE DES ÉCOLES

La CCLA n'a pas la compétence scolaire mais souhaite soutenir les écoles de son territoire en proposant des projets intercommunaux aux enseignants.

Dans le cadre du dispositif des «Parcours Artistiques», le service culturel de la CCLA coordonne de nombreux projets artistiques en milieu scolaire. Par ailleurs, la CCLA finance un déplacement, par classe et par année scolaire, pour organiser une sortie pédagogique.

En partenariat avec le centre socioculturel AEL, la commune de Novalaise, le club des Mouettes et la base d'aviron, le projet natation en eaux libres a permis aux élèves de CM2 du territoire de profiter de cours de natation au lac d'Aiguebelette.

EN PERSPECTIVE ?

SALON DES JOBS D'ÉTÉ

Un salon des jobs d'été sera organisé dans la matinée du 24 avril 2021 à la salle des fêtes de Saint-Alban-de-Montbel. Cet événement est porté par la Mission Locale Jeunes du Bassin Chambérien pour l'ensemble du territoire de l'Avant Pays Savoyard.

L'objet de cette manifestation est de faciliter la rencontre entre les entreprises du territoire en recherche de personnel pour la saison estivale et les jeunes en recherche d'emploi.

PROJETS SCOLAIRES INTERCOMMUNAUX

La CCLA prend en charge le coût des cours de natation. En 2020, la CCLA a également financé les cours de natation des élèves de CP/CE1 des écoles de Novalaise et d'Attignat-Oncin.

À l'issue du premier confinement, les écoles ne pouvaient pas accueillir tous les enfants souhaitant retourner en classe compte-tenu du protocole sanitaire très restrictif. Le centre socioculturel a pu rapidement organiser le dispositif «Sport-Santé, Culture-Civisme» qui permettait à des professionnels de l'animation d'encadrer un groupe d'enfants sur le temps scolaire. Ainsi, les écoles de Dullin et de Novalaise ont pu accueillir davantage d'élèves sur la fin de l'année scolaire tout en leur proposant des activités de qualité.

EN PERSPECTIVE ?

Familiariser les maternelles avec la natation et l'espace naturel qui les entoure en proposant une journée pédagogique au lac d'Aiguebelette où plusieurs thématiques seront abordées.

En partenariat avec le Centre Hospitalier Métropole Savoie, toutes les écoles du territoire, ainsi que le centre socioculturel AEL, participeront à un projet sur le premier trimestre 2021 permettant de sensibiliser les enfants à l'utilité des gestes barrières dans leur quotidien.

PETITE ENFANCE

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM est géré par le centre socioculturel AEL, il s'adresse à la fois aux parents en recherche d'un mode de garde et aux assistantes maternelles du territoire qui souhaitent pouvoir se rencontrer dans le cadre d'activités communes.

LE MULTI-ACCUEIL

Le multi-accueil est implanté sur deux sites : un à Novalaise et l'autre à Lépin-Le-Lac. Il accueille les enfants âgés de 0 à 3 ans résidant sur le territoire de la CCLA de façon régulière ou occasionnelle.

L'organisation du multi-accueil a été remaniée en août 2020 et compte parmi son effectif une directrice et deux directrices adjointes. La directrice, Stéphanie ROCHER, est en charge de l'administration générale du multi-accueil ainsi que du développement des projets. Les deux directrices adjointes ont la responsabilité du fonctionnement de chaque site : Sandrine TILLIER a la charge du site de Lépin-le-Lac et Caroline PANIENDE celui de Novalaise. Cette nouvelle organisation permet d'élargir l'amplitude d'ouverture du multi-accueil, il sera ainsi fermé une seule semaine par an à partir de janvier 2021.

EN PERSPECTIVE ?

RELAIS PETITE ENFANCE

Ce service s'adressera à tous les jeunes parents résidant sur le territoire de la CCLA qui recherchent un mode de garde pour leur enfant.

Sophie FALCOZ, coordinatrice Petite Enfance, salariée du centre socioculturel AEL, pourra recevoir sur rendez-vous les parents et les orienter sur les différents modes de garde existant sur le territoire en fonction des besoins et de la situation des enfants et des parents.

CENTRE SOCIOCULTUREL AEL
457 ROUTE DU LAC - 73470 NOVALAISE
TEL : 04.79.28.57.39
MAIL : csaelram@gmail.com

MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (MAM)

Une première MAM a vu le jour en 2020 à Aiguebelette-le-Lac : MAM EN ZEN ET PAPA AUSSI. Deux assistantes maternelles du territoire se sont associées pour travailler ensemble et proposer une autre façon d'accueillir les enfants.

La CCLA soutient cette initiative en mettant à disposition gratuitement du matériel de puériculture. Elle espère ainsi encourager le développement d'autres MAM sur le territoire.

PERMANENCE DE PUÉRICULTURE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Depuis le 21 janvier 2021, une permanence de puériculture de la PMI a lieu tous les jeudis à Novalaise. Cette consultation gratuite s'adresse à tous les enfants âgés de 0 à 6 ans du territoire de la CCLA.

La consultation est assurée par Marjolaine DUHOUX, puéricultrice du Département. La commune de Novalaise a mis à disposition un bureau gracieusement afin d'accueillir ce service qui jusqu'à présent était accessible à Yenne. Prise de rendez-vous par téléphone au 04.79.44.53.80. Les mardis, mercredis et vendredis (8h30 à 12h et 14h à 17h).

**“ DES STRUCTURES DESTINÉES
À L'ACCUEIL ET L'ÉVEIL DES
TOUT-PETITS, AFIN QUE LES
FAMILLES BÉNÉFICIENT DE SERVICES
DE PROXIMITÉ ADAPTÉS À LEURS
BESOINS.**



ACTION SOCIALE

SERVICE SOCIAL

La mairie de Novalaise accueille tous les jeudis après-midis et les vendredis matins la permanence de l'assistante sociale du Département, Anne-Laure PEDINOTTI. Son principal objectif est de fournir une aide sur mesure aux personnes en fonction de leurs difficultés (endettement, violence conjugale, enfant en danger, demande de logement, conditions d'attribution du RSA, etc.). Après avoir analysé la situation, l'assistante repère les solutions possibles. Connaissant bien les organismes et les dispositifs d'aide sociale, elle informe les personnes de leurs droits. Elle les aide à remplir un dossier administratif ou les oriente vers le service le plus pertinent (caisse d'allocations familiales, Office public de l'habitat, Pôle emploi, etc.).

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 04.79.44.53.80. Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

POINT RELAIS CAF

Depuis janvier 2016, le CSAEL est l'un des 24 Points Relais CAF du département. L'objectif est de proposer aux allocataires un accompagnement dans leurs démarches pour un accès renforcé aux droits et services, lors d'un accueil de proximité. Suite à une formation proposée par la CAF sur les différents dispositifs, Hélène MORIN met au service du public son savoir-faire pour l'informer sur les prestations, vérifier les conditions d'attribution, l'accompagner dans ses démarches de simulation ou de demande ou l'orienter vers les services compétents.

Le Point Relais fonctionne sur RDV préalable le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 9h à 12h, et le lundi de 14h à 16h pour les RDV en visioconférence. Plus de renseignements au 04.79.28.57.39.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC POSTALE DE NOVALAISE

La Poste a renforcé l'équipe présente sur le bureau de poste de Novalaise afin de pouvoir accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Il suffit de se présenter aux heures d'ouverture du bureau de poste pour obtenir un rendez-vous. Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 12h.



AIDE ALIMENTAIRE

À partir du 22 février 2021, la CCLA, en partenariat avec le Département, PARIsolidarité et La Poste, va mettre en place un service de livraison de colis alimentaires. Ce service concernera les personnes qui relèvent de l'aide alimentaire et qui ne peuvent pas se déplacer à Saint-Genix-les-Villages. Ce service ne pourra être délivré que sur prescription de l'assistante sociale du Département.

SPORT

AUDIT

Sur proposition de la commission Sport, la CCLA a lancé un audit sur les infrastructures sportives dont dispose le territoire. Cet accompagnement aura pour objectif de répertorier l'offre d'équipements sportifs sur le territoire de la CCLA, puis de la comparer aux territoires voisins. Le but est de prendre en compte les besoins et les attentes des clubs et des associations sportives pour mieux qualifier la demande des usagers.

Par ailleurs, la CCLA finance le poste d'animatrice sportive porté par le centre socioculturel AEL qui a pour mission d'intervenir dans les établissements scolaires auprès des élèves et auprès des clubs sportifs.

PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP

EHPAD

Ouvert en juin 2014, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du lac d'Aiguebelette est une maison de retraite médicalisée qui propose un accueil en chambre à des personnes âgées pouvant être, partiellement ou totalement, dépendantes d'une aide et de soins médicaux au quotidien.

Situé à Novalaise, l'établissement comprend 63 chambres individuelles spacieuses et équipées. Une unité protégée de 13 lits reçoit les personnes désorientées, Alzheimer ou apparentées. Les résidents bénéficient également de prestations de service quotidiennes : restauration, blanchisserie et animation.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission à l'EHPAD du lac d'Aiguebelette, veuillez contacter directement l'établissement par téléphone au 04.79.26.41.90 ou par mail à secret@ehpad-lacaiguebelette.fr.

PERSPECTIVES ?

Après le départ du Directeur d'établissement Olivier TIRADON, la CCLA réfléchit à une évolution du statut juridique de l'EHPAD afin de pérenniser sa santé financière et son efficience au niveau de la prise en charge des résidents. À noter que l'EHPAD du lac a traversé les deux dernières crises sanitaires sans aucun cas de COVID déclaré chez ses résidents.

PROJET SÉNIORS

Le centre socioculturel a mis en place une offre de service dédiée aux seniors : des ateliers de loisirs, un service d'accompagnement des démarches administratives, un atelier conduite, un atelier prévention des chutes, des ateliers sommeil et des ateliers numériques.



ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Novalaise assure sa mission de services à la personne sur le territoire de la CCLA grâce à une équipe d'une vingtaine de salariés. Ils interviennent au domicile des personnes âgées, en situation de handicap, ou après un séjour à l'hôpital. Leur travail permet l'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités et actes essentiels de la vie quotidienne.

La situation financière de l'association permet d'assurer un fonctionnement serein et la prise en charge des bénéficiaires est d'une très grande qualité.

Malgré ce constat, la dernière Assemblée Générale a enregistré la démission de l'ensemble du bureau du Conseil d'Administration. Comme l'ont souligné les représentants de la fédération, la situation n'est pas spécifique à Novalaise, les associations ADMR manquent de bénévoles. En l'absence de président, l'association a été mise « sous abri » : c'est la fédération qui assure le fonctionnement, l'activité de l'ADMR continue donc sans aucune entrave.

PERSPECTIVES ?

Christophe VEUILLET, Maire de Gerbaix, et Gilles GROS, conseiller municipal à Novalaise, resteront très en lien avec les gestionnaires fédéraux. L'objectif est de réfléchir et de trouver à terme un mode de gestion locale de cette association qui apporte une aide à domicile adaptée et accessible à toutes les personnes âgées ou handicapées résidant sur le territoire.